

BILAN DE COMPÉTENCES

1 - A qui s'adresse cette prestation ?

Cette prestation s'adresse aux personnes qui souhaitent faire le point sur leur niveau de compétences afin de définir une trajectoire professionnelle motivante et réaliste.

Il peut s'agir d'une évolution, d'une réorientation ou d'une reconversion professionnelle.

Le bilan de compétences permet de se situer dans son parcours professionnel et de se préparer à un repositionnement ou à une mobilité professionnelle ; laquelle pouvant nécessiter une démarche de formation ou de validation des acquis de l'expérience.

2 - Quels sont les objectifs d'un bilan de compétences ?

Les objectifs majeurs sont de :

- **Analyser** son parcours professionnel
- **Capitaliser** les expériences professionnelles
- **Identifier** ses compétences
- **Etudier** les possibilités de transférabilité des compétences
- **Elaborer** un projet professionnel et **identifier** les étapes de sa réalisation.

3 - Les 3 étapes du bilan de compétences

Etapes	Objectifs
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer le participant sur le contenu et le déroulement du bilan ▪ Analyse de la demande ▪ Signature de la convention après délai de réflexion ▪ Détermination des différentes phases du bilan ▪ Présentation de la démarche
Analyse du parcours professionnel et personnel L'élaboration d'un projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse autobiographique ▪ Repérage des compétences acquises ▪ Repérage des centres d'intérêts et des valeurs ▪ Elaboration d'un portefeuille de compétences ▪ Analyse des pistes professionnelles ▪ Evaluation – Investigation ▪ Auto-documentation et préparation des démarches extérieures ▪ Confrontation à la réalité (enquêtes, rencontres de professionnels) ▪ Elaboration d'un plan d'action
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise d'un portefeuille de compétences ▪ Analyse de la faisabilité du projet ▪ Remise du document de restitution (synthèse écrite)



4 - Déontologie et méthodologie

Les conseillers d’Axence Conseil sont des professionnels formés à la pratique du Bilan de Compétences. Ils s’engagent à actualiser leurs connaissances dans les domaines de l’orientation professionnelle et du marché de l’emploi.

Ils sont en mesure de vous informer sur le dispositif de la Validation des Acquis de l’Expérience (VAE)

La démarche que nous proposons pour vous aider à vivre ce Bilan de Compétences est **l’Auto-Découverte Guidée** : c’est-à-dire que vous êtes invité à découvrir par vous-même les aspects importants de votre vie professionnelle et personnelle au travers d’un parcours de bilan élaboré. Vous êtes donc **l’acteur, l’actrice principal(e)** de votre bilan. Le conseiller est votre guide pour vous aider à analyser les différentes facettes de votre vécu et de votre parcours professionnel. Il s’engage à assurer la confidentialité des informations et à respecter les textes de la loi (R900-1) qui régissent cette prestation.

5 - Déroulement

Le Bilan de Compétences comprend **8 à 10 entretiens individuels** avec un conseiller. (les contenus abordés dans ces entretiens sont indiqués dans le paragraphe suivant). La durée globale des entretiens est de 14h minimum.

En parallèle de ces entretiens, un travail personnel est vivement conseillé (de 8 h à 10 h).

Vous êtes invité à :

- Relire votre parcours,
- Effectuer des recherches d’information
- Rencontrer des professionnels en fonction des pistes envisagées...

Le Bilan de Compétences peut comprendre un ou deux tests (questionnaire de personnalité, centres d’intérêts professionnels, étude des valeurs...). Les résultats des tests effectués vous seront remis et commentés. Ces outils sont utilisés de façon complémentaire à la démarche d’Auto-Découverte proposée.

Il est prévu un entretien de suivi à 6 mois permettant de faire le point sur l’état d’avancement de votre projet professionnel et de vos démarches et, le cas échéant d’actualiser votre plan d’action dans le cadre d’un entretien.

6 - Contenu

Les thèmes abordés sont fonction de votre situation et de vos besoins repérés au cours de l’entretien initial.

Nous vous proposons de travailler sur :

- le déroulement de votre vie professionnelle
- l’inventaire de vos compétences
- vos capacités et vos connaissances
- la recherche de vos centres d’intérêts et de vos motivations
- l’analyse de vos orientations
- l’image de soi
- la définition d’un projet réaliste et réalisable et des moyens à mettre en œuvre (formation complémentaire, ...).

7 - Organisation

- **DUREE** 8 à 10 entretiens et travail personnel (15 à 24 heures)
- **AMPLITUDE** 6 à 8 semaines pour la prestation
- un entretien de suivi à 6 mois.
- **LIEU** Axence Conseil Villers-lès-Nancy
- **SPECIFICITES** Possibilité d'intervention
- en amont dans le cadre de la sensibilisation à la démarche
- en aval afin d'assurer un suivi de la prestation
- analyse d'emploi, étude de poste, adaptation au poste.

8 - Intervenants

- ▶ Formateurs - Consultants experts en orientation professionnelle et intervenant en entreprise, habilités à la passation et à la restitution de l'indicateur typologique de personnalité (MBTI).
- ▶ Contacter : Madame Florence HIGELE - Coordinatrice - ☎ : 03.83.44.63.63.



Axence est prestataire de **BILAN DE COMPETENCES AGREE** par le FONGECIF Lorraine, VIVEA, le FAFSEA ...

NOS REFERENCES

SERVICES : Caisse Dépôts et Consignations de Nancy – CERP Lorraine-EDF - Sodexo - Sopelest - CHU Nancy - Axa - Bull - UCB - Hôpital Sarrebourg - Conseil Général 57 – Grand Sauvoy - La Poste – Connex – Préviate – Transalliance – Pharmagest-Pôle Thermal d'Amnéville – Parc naturel régional de Lorraine – Fondation Caisse d'Epargne.

INDUSTRIES : Tub Europ - Solvay - Olitec - Munch - Transfert Industries - Ucko - Olympus - Berger Levraut - Céréda - SAE – Bertolani - Sotراسي.

AUTRES

SECTEURS : Université Nancy I et II - ARS - Promotech - DRTEFP Lorraine – DDTEFP 88, 54 - INPL - CNRS - INRA - OPAC 88 - Ecole des Mines Nancy - Algoë Management Paris - Voies Navigables de France – AGEFIPH – Préfecture de Meurthe et Moselle - Conseil Général 54 et 57- CNFPT Lorraine et Alsace Moselle – ENACT de Nancy – CAPEMM 54 et COJEP 57.